

## LES CRÈCHES S'ENGAGENT DANS LA DÉMARCHE ECOLOCRÈCHE

Ce mois de septembre, avec l'accompagnement de l'association ECHOS, le service petite enfance s'engage dans une démarche Ecolo crèche. Parce que les crèches sont des lieux de vie exemplaires, où cohabitent des enjeux sociaux, pédagogiques, économiques, de bien-être et de santé, mais également des espaces d'éducation et d'ouverture d'esprit, nous jugeons qu'il est essentiel d'y mener une démarche d'engagement vers le développement durable pour que ces lieux deviennent des modèles pour notre société.

La démarche Ecolo crèche permet aux lieux d'accueil de changer leurs pratiques sur des thèmes environnementaux et sociaux ciblés.

C'est dans une somme de petits détails que l'on perçoit la cohérence de cette démarche : repas de saison, à base de produits locaux et issus de l'agriculture biologique, produits d'entretien et jouets soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques, matériaux plus durables, nouvelles activités créatives proposées aux enfants, améliorer le bien-être au travail du personnel etc...

### En quoi cela consiste ?

Une première phase de formation est en cours pour un groupe de 15 agents de la direction petite enfance (dont toutes les directrices). Ensuite, un auto-diagnostic sera réalisé au sein de chaque crèche, sur 350 points, qui permettra d'identifier les marges de progression et de mettre en place un plan d'actions adapté à chaque structure. Des formations spécifiques seront proposées aux agents, enfin, une démarche de labellisation pourra intervenir afin de valoriser le travail accompli et les effets observés.



## MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DES SERVICES AU 1 SEPTEMBRE 2018

Le départ de la collectivité de Sandrine Faucon en charge de la Direction Performance et Territoire Durable (PTD) entraîne une réorganisation de la répartition des missions dans différents pôles, selon les orientations suivantes :

- Maintenir l'action sur les politiques engagées (développement durable, éco-responsabilité de la collectivité,
- Diffusion de bonnes pratiques, animations sur le territoire, valorisation de la nature en ville et de progrès dans les champs couverts par la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises ( RSE),
- Repositionner et rationaliser nos actions et nos moyens sur des champs très pratiques, et au plus près des usagers avec la répartition suivante :

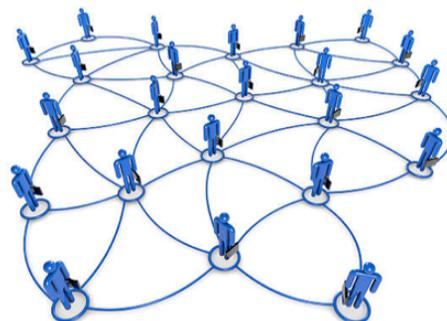
Les Grands Projets de l'**Agenda 21** où les élus et pôles référents pour leur suivi sont bien identifiés. Les actions précédemment pilotées directement par la Direction Performance et Territoire Durable se répartissent ainsi :

- Ecocitoyenneté (Communication)
- Implic'anim ( Communication)
- Milieux préservés ( Direction Générale des Services Techniques (DGST)
- Nature Partagée ( DGST)
- Ecoresponsabilité des services ( DGST )
- Labels et prospectives (Administration Générale)

L'animation de la démarche **RSE** ainsi que le déploiement de l'outil de suivi des politiques publiques sont pilotés par l'administration Générale.

Les questions liées au suivi du **domaine mutualisé Espaces verts** redeviennent du ressort du Pôle DGST.

Les actions liées à la **Nature en ville** sont désormais rattachées à la DGST.



## Vos rendez-vous

### LENGA(S) DE GUERRA, l'occitan et les langues de France dans la grande guerre

1er au 19 octobre  
La Source

### Cats on Trees

Mardi 2 octobre - 19h  
La Source

### Semaine Bleue

du 8 au 12 octobre



### La dame de chez Maxim

Mardi 9 octobre - 20h30  
Ermitage-Compostelle

### Conférence Ives Rauzier

L'occitan dans les tranchées  
Mercredi 10 octobre - 20h30  
La Source

### SALON HABITAT/LOGEMENT

Parlons-en samedi 13 octobre  
14h/18h



### SALON HABITAT/LOGEMENT

Samedi 13 OCT - 14h/18h  
La Source

### Nuit des Bibliothèques

Samedi 13 octobre  
La Source



### Pauline Croze

Jeudi 18 octobre - 20h30  
Ermitage-Compostelle



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Le Comité Technique est consulté pour avis sur les questions relatives à l'organisation et, aux conditions générales de fonctionnement des services, aux évolutions des administrations, aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, à la formation, à la protection et action sociales...

**Un comité technique unique a été institué pour les agents de la Mairie et du C.C.A.S.**

Parmi les représentants que vous élirez au sein du Comité Technique, les organisations syndicales désigneront les représentants qui siègeront au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les électeurs ayant la qualité d'électeurs sont :

- les fonctionnaires titulaires ou stagiaires,
- les agents non-titulaires en CDI, en CDD d'une durée minimale de 6 mois ou en contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois,
- en position d'activité ou en congé parental.

La liste électorale des agents admis à voter sera affichée et consultable à la Mairie, bureau de la permanence RH, à compter du **5 octobre à 17 heures**.

Les listes des candidats seront affichées au même endroit à compter du 26 octobre 2018.

Vous aurez la possibilité de voter par correspondance, selon des modalités qui vous seront transmises ultérieurement.

**Les élections des représentants du personnel au Comité Technique se dérouleront le : Jeudi 6 Décembre 2018, de 8h30 à 16h30, Salle des pas Perdus (à côté de la Salle du Conseil Municipal.)**

## Focus

### MUTUALISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES

Dans le cadre de la mutualisation, les fonds d'archives définitives de la commune du Bouscat seront, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, confiés aux Archives de Bordeaux Métropole qui en assurera la conservation, le tri, le classement, l'inventaire et la communication. Le service commun des archives assurera également un appui méthodologique auprès des services producteurs de la mairie dans la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires.

La mutualisation des archives présente un intérêt pour les communes :

- gain en expertise et sécurisation juridique (risque pénal) ;
- capacité de valorisation des fonds, pour la recherche et auprès du public.

Au total, plus de 300 mètres linéaires d'archives définitives seront transférés.



Crédit photo Bordeaux Métropole

Archives Bordeaux Métropole - Parvis des Archives - 33100 Bordeaux - Téléphone : +33 (0)5 56 10 20 55 Ouverture du lundi au vendredi de 9:30 à 17:00.